

Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

#### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

> Nom du produit: OLEO-MAC 4T M.O.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations

Huile de moteur

identifiées:

Pas d'utilisations déconseillées identifiées. **Usages déconseillés:** 

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

EMAK S.p.A. **Fournisseur** 

Via Fermi 4

42011 BAGNOLO IN PIANO (RE) - ITALY

Téléphone: +39 0522 956611 (Numéro de téléphone de notre standard)

Télécopie: +39 0522 951555

E-mail: schedesicurezza@emakgroup.net

1.4 Numéro d'appel Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

d'urgence: 65 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS

Tel: +33 1 40 44 30 00

Website: https://www.declaration-synapse.fr/synapse

(link to site Synapse, for the declaration of chemicals mixtures)

Centre antipoison et de toxicovigilance de Nancy

Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 54035 Nancy Cedex

Tel: +33 3 83 22 50 50 Email: cap@chu-nancy.fr

Website: http://www.centres-antipoison.net

#### **SECTION 2: Identification des dangers**

Classification de la substance ou du mélange

Le produit, bien qu'il ne soit pas classé comme dangereux aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP), il doit être étiqueté.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements.

Le produit n'est pas classé par directive 67/458/CEE ou directive 1999/45/CE.

Résumé des dangers

**Dangers Physiques:** Aucune information disponible

Éléments d'Étiquetage 2.2

EUH208: Contient Ca Sulfonate. Peut produire une réaction allergique.

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 **Autres dangers:** 

Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

10.03.2015 Date de Publication: 20.01.2015 Date de Révision: Version 1.0 Date d'impression: 01.03.2017 1



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

#### **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.

Désignation chimique	Concentration *	Identificateur	N° d'enregistrement REACH	Notes
Polyolefin amide alkenamide	1,00 - <5,00%	Polymère		
ZnDTP	0,10 - <1,00%	272-028-3	01-2119657973-23	
Ca Sulfonate	0,10 - <1,00%	Polymère		

<sup>\*</sup>Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB: substance très persistante et très bioaccumulable.

#### Classification

Désignation chimique	Classifi	cation
Polyolefin amide alkenamide	DSD:	R53
	CLP:	Aquatic Chronic 4; H413
ZnDTP	DSD:	Xi; R41 N; R51/53
	CLP:	Eye Dam. 1; H318, Aquatic Chronic 2; H411
Ca Sulfonate	DSD:	Xi; R43 R53
	CLP:	Aquatic Chronic 4; H413, Skin Sens. 1; H317

DSD: Directive 67/548/CEE. CLP: Règlement n°1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases R et H est présenté dans la rubrique 16.

#### **SECTION 4: Premiers secours**

**Généralités:** Changer les vêtements et les chaussures souillés par le produit. Ne jamais mettre en poche de chiffons

contaminés par le produit.

4.1 Description des premiers secours

**Inhalation:** Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

**Contact oculaire:** Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau. En règle générale, le produit ne provoque pas d'irritations de la peau.

**Ingestion:** Rincer soigneusement la bouche.

**4.2 Principaux** Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

symptômes et effets, aigus et différés:



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires 4.3

**Dangers:** Aucune information disponible.

**Traitement:** Consulter un médecin en cas de symptômes.

#### **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

Moyens d'extinction 5.1

Moyens d'extinction

appropriés:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à

l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction

inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2 **Dangers particuliers** résultant de la substance ou du

mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 **Conseils aux pompiers** 

**Procédures spéciales** 

l'incendie:

de lutte contre

**Équipement de** protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Aucune information disponible.

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 **Précautions** 

> individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pas nécessaire.

**Précautions pour** 6.2 la Protection de l'Environnement: Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiquer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau deruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

Méthodes et matériel 6.3 de confinement et de nettoyage:

Le produit répandu est raclé et aspiré avec une matière absorbante. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Éliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Date de Publication: 20.01.2015 10.03.2015 Date de Révision: 1.0 Version Date d'impression: 01.03.2017 3 Page



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

#### **SECTION 7: Manipulation et stockage:**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Assurer une ventilation efficace. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

non applicable

#### SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Aucune information disponible.

appropriés:

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant

la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour le transvasement.

Protection de la peau

**Protection des Mains:** 

Caoutchouc nitrile-butyle (NBR). Éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricantes gants de protection et

à respecter.

Autres:

Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis du superviseur le plus proche. Éviter l'inhalation des vapeurs/ aérosols.

**Dangers thermiques:** Aucune information disponible.

Mesures d'hygiène:

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour

éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

**Contrôles** Aucune information disponible.

environnementaux:

#### **SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** 

État: liquide **Couleur:** Incolore

**Odeur:** Aucune information disponible **Seuil olfactif:** Aucune information disponible

pH: Non applicable

Point de congélation: -31 °C

Point d'ébullition: Aucune information disponible Point d'éclair: Aucune information disponible Taux d'évaporation: Aucune information disponible Inflammabilité (solide, gaz): Aucune information disponible

Limite supérieure d'inflammabilité

(%)-:

Aucune information disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

(%)-:

9.2

Aucune information disponible

Pression de vapeur: Aucune information disponible Tension de vapeur (air = 1): Aucune information disponible

0,87 g/cm<sup>3</sup> (20 °C) Densité:

**Solubilités** 

Solubilité dans l'eau: Aucune information disponible Solubilité (autre): Aucune information disponible

**Coefficient de partition** 

(n-octanol/eau): Aucune information disponible Température d'auto-inflammabilité: Aucune information disponible Température de décomposition: Aucune information disponible

80 mm<sup>2</sup>/s (40 °C) Viscosité, cinématique:

Aucune information disponible Propriétés explosives: Propriétés comburantes: Aucune information disponible **AUTRES INFORMATIONS** Aucune information disponible

#### **SECTION 10 : Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité: Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.

10.2 Stabilité Chimique: Aucune information disponible

10.3 Possibilité Aucun(e)(s) dans les conditions normales

de Réactions **Dangereuses:** 

Date de Publication: 20.01.2015 10.03.2015 Date de Révision: 1.0 Version 5

Date d'impression: 01.03.2017 Page



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

**10.4 Conditions à Éviter:** Éviter tout chauffage ou contamination.

**10.5 Matières** Comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

**Incompatibles:** 

10.6 Produits de La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou

**Décomposition** vapeurs toxiques.

**Dangereux:** 

#### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Ingestion

**Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

roiyolelili allili

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP LD 50 (Rat): > 2.001 mg/kg Ca Sulfonate Aucune information disponible

Contact avec la peau:

**Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP LD 50 (Rat): > 2.001 mg/kg Ca Sulfonate Aucune information disponible

Inhalation:

**Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

Toxicité à dose répétée:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Corrosion ou Irritation de la Peau:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

In vivo:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

Cancérogénicité:

**Produit:** Aucune information disponible



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

#### Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

#### Toxicité pour la reproduction:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

#### Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Exposition Unique:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

#### Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Expositions répétées:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

#### Risque d'Aspiration:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aiguë:

Poisson:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

**Invertébrés Aquatiques:** 

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

**Toxicité chronique:** 

Poisson:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

**Invertébrés Aquatiques:** 

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

Toxicité pour les plantes aquatiques:

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible
Ca Sulfonate Aucune information disponible



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

#### 12.2 Persistance et Dégradabilité

**Biodégradation** 

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

7nDTP Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

#### 12.3 Potentiel de Bioaccumulation

**Produit:** Aucune information disponible

Substance(s) spécifiée(s)

Polyolefin amide

Aucune information disponible

alkenamide

alkenamide

**ZnDTP** Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

#### 12.4 Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible

#### Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Polyolefin amide

Aucune information disponible

**ZnDTP** Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

#### 12.5 Résultats des

évaluations PBT et

**VPVB:** Aucune information disponible Polyolefin amide Aucune information disponible

alkenamide

ZnDTP Aucune information disponible Ca Sulfonate Aucune information disponible

#### 12.6 Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Informations** générales:

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination:

Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors du stockage de produits

Codes européens de

déchets

13 02 05\*: huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale.

10.03.2015 Date de Publication: 20.01.2015 Date de Révision: 1.0 Version Date d'impression: 01.03.2017 10 Page



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

520	iloit ili illioilliadolis i ciadi tes aa dalispo	••
ADR/	RID	
14.1	Numéro ONU:	-
14.2	Nom d'Expédition des Nations Unies:	-
14.3	Classe(s) de Danger pour le Transport	
	Classe:	Marchandises non dangereuses
	Étiquettes:	-
	N°de danger (ADR):	-
	Code de restriction en tunnel:	-
14.4	Groupe d'Emballage:	-
14.5	Dangers pour l'environnement:	-
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	-
ADN	N. ( ONII	
14.1	Numéro ONU:	-
	Nom d'Expédition des Nations Unies:	-
14.3		
	Classe:	Marchandises non dangereuses
	Étiquettes:	-
	Groupe d'Emballage:	-
14.5	Dangers pour l'environnement:	-
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	-
IMDG	i	
14.1	Numéro ONU:	-
14.2	Nom d'Expédition des Nations Unies:	-
14.3	Classe(s) de Danger pour le Transport	
	Classe:	Marchandises non dangereuses
	Étiquettes:	-
	N° d'urgence:	-
14.4	Groupe d'Emballage:	-
14.5	Dangers pour l'environnement:	-
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	-
IATA		
14.1	Numéro ONU:	_
14.1	Nom de transport complet:	_
14.3	Classe(s) de Danger pour le Transport	
1-7.3	Classe:	Marchandises non dangereuses
	Étiquettes:	-
	Luquettes.	



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

**14.4** Groupe d'Emballage: -

**14.5** Dangers pour l'environnement:

**14.6** Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: -

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: non applicable

#### **SECTION 15: Informations réglementaires**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) nº 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la Aucune

couche d'ozone:

Règlement (CE) n°850/2004 concernant les polluants organiques Aucune

persistants:

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles 36

classé:

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

#### **SECTION 16: Autres informations**

**Informations de** Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

révision:

Texte des phrases R et des mentions H dans les sections 2 et 3

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Informations de

formation:

Suivre les instructions de formation lors de la manipulation de cette matière.

Autres La classification correspond au actuel règlement EU 1272/2008 (CLP), mais est complétée par des

**informations:** indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

**Date de Révision:** 10.03.2015



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

Avis de nonresponsabilité: Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite. Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications



Conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications





It's an **Emak S.p.A.** trademark 42011 Bagnolo in Piano (RE) Italy

- www.myoleomac.com
  www.youtube.com/MyOleoMac
- www.facebook.com/OleoMacItalia
  www.instagram.com/OleoMacItalia